

Madame, Monsieur,

En raison d'un mouvement social de grève, votre enfant n'aura pas classe le
Jeudi 05 décembre 2019.

Un service minimum d'accueil sera mis en place par la mairie dans les locaux de l'école. Je vous remercie pour votre compréhension.

L'équipe enseignante.

Dans le cas où vous n'auriez aucune autre alternative de garde (grands parents, assistante maternelle...) merci de bien vouloir prévenir la municipalité de la présence de votre enfant ce jour-là en retournant le questionnaire ci-joint (disponible également sur le site internet de la Mairie) **impérativement avant le jeudi 28 novembre 2019.**

La municipalité.

✂

.....
**Questionnaire à retourner en Mairie de Vals près le Puy
avant le jeudi 28 novembre 2019**

Nom- prénom et classe du ou des enfant(s).....

.....

.....

sera(ont) présent(s) à l'école le jeudi 5 décembre 2019 pour le service minimum
d'accueil.

Signature des parents :